

SERVICE FINANCIER ET DE L'INFORMATIQUE

DICASTÈRE : CORINNE GACHET

CHEFFE DE SERVICE : AURÉLIE TOUZELET

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 18

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 15.1



Photo: Alain Grosclaude

Le Service financier et de l'informatique compte 18 collaboratrices et collaborateurs. La nouvelle direction du service poursuit son projet d'adapter les outils financiers et comptables à la taille administrative de la commune.

PRÉSENTATION DES COMPTES

Le service élabore le rapport accompagnant les comptes annuels, ainsi que le rapport consolidé du budget annuel, qui sont tous deux soumis à l'approbation du Conseil municipal.

Le budget 2024, voté à l'unanimité par le Conseil municipal le 7 décembre 2023, dégagait un excédent de revenus de 140 492 francs. Les comptes bouclés au 31 décembre 2024 présentent un bénéfice de 7 106 087.75 francs.

Au niveau des investissements, le Conseil municipal a voté lors du budget 2024 pour plus de 55 millions de crédits nets d'investissements, prévus au patrimoine administratif et financier.

En 2024, sur un total de 199.7 millions de francs de charges, environ 27% ont été consacrés aux dépenses pour la sécurité sociale qui regroupe la petite enfance, l'accueil extrascolaire et l'aide sociale, soit 54.55 millions.

Les dépenses relatives à la formation représentent 33.96 millions de francs.

Les dépenses associées à la culture, aux sports, aux loisirs et à l'entretien des espaces verts, se montent à 27.58 millions de francs.

Les dépenses liées à la protection de l'environnement et à l'aménagement du territoire, totalisent, quant à elles, 11.55 millions de francs.

Les autres sources de charges représentent 36.1% des charges totales.

La Ville de Lancy continue de soutenir des organismes à but non lucratif (16.7 millions de francs), dont la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) et le Groupement intercommunal pour l'accueil de jour Rhône-Sud.

FAITS MARQUANTS POUR LA FINANCE

La croissance démographique et celle du nombre de contribuables s'est poursuivie en 2024, tout comme celle des charges de la commune, notamment du fait de la municipalisation des structures d'accueil de la petite enfance en 2022. Cette croissance nécessite non seulement d'adapter les infrastructures et d'augmenter le volume des prestations mais aussi de doter la ville d'outils modernes et adaptés à sa taille. Le nombre de factures traitées par le pôle comptabilité a continué à augmenter pour atteindre 18 547.

En 2024, le SFI a commencé à mettre en place une nouvelle organisation pour lui permettre de faire face à ce défi, cette dernière pourra être complètement déployée en 2025.

Un nouveau format pour le rapport des comptes et du budget a d'ores et déjà été proposé. La méthode et les outils pour la construction et le suivi du budget ont également évolué.

FAITS MARQUANTS POUR L'INFORMATIQUE

Le pôle informatique a intégré un nouveau collaborateur à 50% afin de répondre au mieux aux demandes des utilisateurs dont le nombre a fortement augmenté depuis l'intégration de la petite enfance.

Au cours de l'année, le pôle informatique a traité 2 300 tickets, migré plus de 200 postes de travail sur Windows 11 et presque terminé l'intégration de l'ensemble des sites au système Papercut qui permet la mutualisation des outils d'impression. Enfin, un système permettant l'inventaire du matériel a été mis en place.

PERSPECTIVES

Courant 2025, l'organisation cible du SFI sera entièrement mise en place permettant de poursuivre activement le déploiement de nouveaux outils de reporting et aussi de lancer de nouveaux projets visant l'efficacité et le renforcement du contrôle interne des flux financiers. Le SFI prévoit également de relier l'ensemble des sites de l'administration au réseau de fibre optique de la Ville.